



La réforme en santé aura de durs impacts sur Montréal

Le RIOCM s'inquiète des impacts sur les organismes communautaires, le maintien de la cohérence régionale et la démocratie au sein du système de santé.

Montréal, 25 septembre 2014 – Le *Regroupement intersectoriel des organismes communautaires de Montréal* (RIOCM) est inquiet du projet de loi 10 visant à modifier les structures dans le réseau de la santé et des services sociaux. Plusieurs questions sont soulevées quant à la capacité de ces nouvelles structures d'assurer une cohérence régionale dans certains dossiers (comme l'itinérance, le logement social ou la santé publique) ainsi qu'à prendre en considération les particularités du milieu communautaire. De plus, la gouvernance proposée pour ces nouveaux *Centres intégrés de santé et de services sociaux* (CISSS) engendre un recul de la démocratie et des possibilités d'implication citoyenne dans les instances décisionnelles.

Contrairement aux autres régions, le nouveau projet de loi prévoit l'établissement de 5 CISSS sur l'île de Montréal. Certaines fonctions régionales, comme celles des *Agences de santé et des services sociaux*, se verront donc transférées à un seul de ces centres. Il est incohérent qu'un établissement principalement voué à gérer les soins sur un territoire local se voie responsable d'administrer des programmes régionaux comme celui du *Programme de soutien aux organismes communautaires* (PSOC). « Avant, l'Agence gérait les différents CSSS; maintenant, c'est un seul CISSS qui va gérer l'Agence. Bien loin d'alléger la bureaucratie, ces nouvelles structures risquent d'entraîner un alourdissement des procédures en plus d'une perte de l'expertise métropolitaine développée. » mentionne Sébastien Rivard, coordonnateur du RIOCM. Le regroupement souhaiterait que soit explorée la possibilité de transférer à une direction régionale du MSSS certaines fonctions plutôt qu'à un seul des CISSS, cela dans le but de préserver la cohérence des actions sur l'ensemble du territoire de l'Île de Montréal.

Le RIOCM s'inquiète des conséquences sur la démocratie de ce nouveau mode d'organisation. Cette réforme fait disparaître 40 conseils d'administration à Montréal seulement et 200 au Québec, sur lesquels siégeaient de nombreux représentants des usagères et usagers ainsi que des citoyen-ne-s engagé-e-s dans leur communauté.

Les nouvelles structures intègrent beaucoup moins de citoyens et ne font pas de place aux représentants des groupes communautaires, qui jouent pourtant un rôle important dans les services aux populations locales. De même, dans sa forme actuelle, le projet de loi ne garantit aucunement le maintien du caractère public des séances des nouveaux conseils ni le maintien des questions du public, car, pour l'instant, une seule séance publique est prévue par année.

« Avec des structures plus grosses et moins démocratiques, nous sommes vraiment inquiets que cette réforme ne se traduise par de moins bons services pour la population du Québec. Il est à espérer que le gouvernement rajustera le tir et écoutera les différents acteurs pour améliorer cette réforme qui s'avère désastreuse sur papier. » conclut Sébastien Rivard.

- 30 -

À propos du RIOCM

Le Regroupement intersectoriel des organismes communautaires de Montréal réunit 300 organismes communautaires de la région métropolitaine, œuvrant en santé et services sociaux, famille, immigration et défense collective des droits.

Bruno Laprade, agent de communication et de liaison 514 277-1118 — info@riocm.ca — www.riocm.ca

Renseignements : Sébastien Rivard – coordonnateur du RIOCM — 514-806-2118 — info@riocm.ca